Electeurs inscrits, 14,471, dont le quart ! est de 3,618.

Nombre des votants, 11,389.

Suffrages exprimés, 11,360, dont la majorité absolue est de 5,680.

Ont obtenu:

MM. Philipon (Edouard-Paul). 6.706 voix. Carrier..... 4.626 — Pendrié

M. Philipon a été proclamé député comme ayant réuni un nombre de voix au moins égal à la majorité absolue des suffrages exprimés et supérieur au quart des électeurs inscrits.

Les opérations se sont faites régulièrement. Nulle protestation n'est jointe au dossier. M. Philipon, ayant déjà fait partie des assemblées législatives, satisfait aux conditions d'âge et de nationalité exigées par la loi.

Votre 1er bureau vous propose, en conséquence, de valider son élection.

(Les conclusions du 1er bureau sont adoptées. — M. Philipon est admis.)

M. Boudeau, rapporteur. - Département de l'Aisne, arrondissement de Vervins, 1re circonscription.

Les élections du 22 septembre 1889 ont donné les résultats suivants:

Electeurs inscrits 16,140, dont le quart est de 4,035.

Nombre des votants, 12,840.

Bulletins blancs et nuls à déduire, 225. Suffrages exprimés, 12,630, dont la majorité absolue est de 6,316.

Ont obtenu:

MM.	Godelle (Camille)	7.023	voix.
	Dupuy	4.824	-
	Desmazure	773	

M. Godelle (Camille) a été proclamé député comme ayant réuni un nombre de voix au moins égal à la majorité absolue des suffrages exprimés et supérieur au quart des électeurs inscrits.

Les opérations se sont faites régulièrement. Nulle protestation n'est jointe au dossier. M. Godelle (Camille) ayant déjà fait partie des assemblées législatives satisfait aux conditions d'âge et de nationalité exigées par la loi.

Votre 1er bureau vous propose en consé-

quence de valider son élection.

(Les conclusions du 1er bureau sont adoptées. — M. Godelle est admis.)

M. Boudeau, rapporteur. - Département de l'Aisne, arrondissement de Château-Thierry. Les élections du 6 octobre 1889 ont donné

les résultats suivants :

Electeurs inscrits, 17,103, dont le quart est de 4,276.

Nombre des votants, 13,820.

Bulletins blancs et nuls à déduire, 168. Suffrages exprimés, 13,679, dont la majorité absolue est de 6,840.

Ont obtenu:

MM. Deville (François-Félix).. 7.778 voix. De Grancey..... 5.884 — Couty

M. Deville (François-Félix) a été proclamé député, comme ayant réuni un nombre de voix au moins égal à la majorité absolue des suffrages exprimés et supérieur au quart des électeurs inscrits.

Les opérations se sont faites régulièrement. Nulle protestation n'est jointe au dossier. M. Deville (François-Félix) satisfait aux conditions d'âge et de nationalité exigées par la loi.

Votre 1er bureau vous propose en consé-

quence de valider son élection.

(Les conclusions du 1er bureau sont adoptees. - M. Deville est admis.)

M. Beauquier, rapporteur. — Département de l'Aisne, arrondissement de Saint-Quentin, 1re circonscription.

Les élections du 22 septembre 1889 ont

donné les résultats suivants: Electeurs inscrits, 18,929. Nombre des votants, 13,878.

Bulletins blancs et nuls à déduire, 261. Suffrages exprimés, 13,617, dont la majorité absolue est de 6,809.

Ont obtenu:

MM.	Dumonteil (Léon)	7.197 voix.
	Hugues	4.039 —
	Touron	1.694 —
	Renart	677 —

M. Dumonteil (Léon) a été proclamé député comme ayant réuni un nombre de voix au moins égal à la majorité absolue des suffrages exprimés et supérieur au

quart des électeurs inscrits.

Les opérations se sont faites régulièrement. Nulle protestation n'est jointe au dossier. M. Dumonteil ayant satisfait aux conditions d'âge et de nationalité exigées par la loi, votre 1er bureau vous propose en conséquence de valider son élection.

(Les conclusions du 1er bureau sont adop-

tées. — M. Dumonteil est admis.)

M. Beauquier, rapporteur. — Département de l'Aisne, arrondissement de Soissons.

Le scrutin du 22 septembre n'ayant pas donné de résultat, il a été procédé à un second tour, le 6 octobre.

Les élections du 6 octobre ont donné les

résultats suivants : Electeurs inscrits, 19,151.

Nombre des votants, 14,770. Bulletins blancs et nuls à déduire, 153. Suffrages exprimés, 14,617.

Ont obtenu:

MM.	Macherez (Alfred)	 6.014 voix.
	Forzy	 5.707 —
	Ringuier	 2.880 -

M. Macherez (Alfred) a été proclamé député comme ayant réuni la majorité absosuffrages exprimés.

Les opérations se sont faites régulièrement. Nulle protestation n'est jointe au dossier. M. Macherez satisfait aux conditions d'âge et de nationalité exigées par la

loi. Votre 1er bureau vous propose, en conséquence, de valider son élection.

(Les conclusions du ter bureau sont adoptées. — M. Macherez est admis.)

M. Beauquier, rapporteur. - Département de l'Aisne, arrondissement de Laon, 1ro circonscription.

Les élections du 22 septembre 1889 ont donné les résultats suivants :

Electeurs inscrits, 21,787, dont le quart

est de 5,447. Nombre des votants, 17,029.

Bulletins blancs et nuls à déduire, 774. Suffrages exprimés, 16,245, dont la majorité absolue est de 8,123.

Ont obtenu:

MM.	Pasquier						1			8.	992	,	voix.
	Ganault.	. ,			,					7.	182	,	*
	Hubert.												-
	Gaulié										30)	_

M. Pasquier (Jules) a été proclamé député comme ayant réuni un nombre de voix au moins égal à la majorité absolue des suffrages exprimés et supérieur au quart des électeurs inscrits.

Les opérations se sont faites régulièrement. Nulle protestation n'est jointe au dossier. M. Pasquier satisfait aux conditions d'âge et de nationalité exigées par la loi.

Votre 1er bureau vous propose, en conséquence, de valider son élection.

(Les conclusions du 1er bureau sont adoptées. — M. Pasquier est admis.)

M. Barodet, rapporteur. — Département de l'Aisne, arrondissement de Saint-Quentin, 2º circonscription.

Les élections du 22 septembre ont donne

les résultats suivants :

Electeurs inscrits, 18,576, dont le quart est de 4,644.

Nombre des votants, 14,882.

Bulletins blancs et nuls à déduire, 375. Suffrages exprimés, 14,507, dont la majorité est de 7,254.

Ont obtenu:

	one obtoile.		
MM.	Desjardins (Ernest),	ancien	magis-
	trat	8.0	60 voix.
	Mariotte Pinguet		704 —
	Langrand		744 —

M. Desjardins (Ernest) a été proclamé député, comme ayant réuni un nombre de voix au moins égal à la majorité absolue des suffrages exprimés et supérieur au quart des électeurs inscrits.

Les opérations se sont faites régulièrement. Nulle protestation n'est jointe au dossier. M. Ernest Desjardlns, ancien magistrat, satisfait aux conditions d'age et

de nationalité exigées par la loi. Votre 1er bureau vous propose, en conséquence, de valider son élection.

(Les conclusions de 1er bureau sont adoptées. — M. Desjardins est admis.)

M. Lasbaysses, rapporteur. — Département de l'Allier, arrondissement de Moulins, 1re circonscription.

Les élections du 22 septembre 1889 ont donné les résultats suivants :

Electeurs inscrits, 15,007, dont le quart est de 3,752.

Nombre des votants, 12,234.

Bulletins blancs et nuls à déduire, 169. Suffrages exprimés, 12,065, dont la majorité absolue est de 6,033.

Ont obtenu:

MM.	Félix Mathé	6.456 voix.
	Corne	5.218
	Fischer de Chevier	376 -

M. Félix Mathé a été proclamé députe comme ayant réuni un nombre de voix au moins égal à la majorité absolue des suffrages exprimés et supérieur au quart des électeurs inscrits.

Les opérations se sont faites régulière ment. Nulle protestation n'est jointe au dossier. M. Félix Mathé, ayant déjà fait par tie des Assemblées législatives, satisfait aux conditions d'age et de nationalité exigées par la loi.

Votre 1er bureau vous propose, en conséquence, de valider son élection.

(Les conclusions du 1er bureau sont adoptées. — M. Félix Mathé est admis.)

M. Bizarelli, rapporteur. — Département de l'Allier, arrondissement de Gannat. Les élections du 22 septembre 1889 ont

donné les résultats suivants: Electeurs inscrits, 21,168, dont le quart

est de 5,292. Nombre des votants, 16,520.

Bulletins blancs et nuls à déduire, 108; Suffrages exprimés, 16,412, dont la majo rité absolue est de 8,207.

Ont obtenu:

	OHO OD COHO.	10
MM.	Challeton 6.261	volx.
	Labussière 5.756	-
	Landstele	-
	Delarue 4 381	Marie Control

Aucun des candidats n'ayant obtenu nombre de voix exigé par la loi, il a été procédé le 6 octobre par la loi, il a crit procédé, le 6 octobre, à un 2º tour de scrutin, dont voici les résultats:

Nombre des électeurs inscrits, 21,058 Nombre des votants, 16,041,